

Vous prétendez que e-salaires est gratuit! Pourquoi facturez-vous une redevance annuelle?

Les frais de Licence couvrent les investitions qu'une société a dû faire pour arriver à proposer un logiciel (frais de développement jusqu'à ce jour). Nous renonçons délibérément à cet obstacle pour des raisons idéologiques! La redevance annuelle (ou frais de mise à jour suivant comme on appelle ce que Netlogic facture) couvre le maintien et l'évolution du logiciel. Un exemple est la certification par swissdec, pour pouvoir transmettre les données salariales électroniquement. Dans ce contexte nous sommes pas peu fier d'annoncer que nous sommes les premiers à obtenir la certification v3 pour transmettre les données LPP. Et pour pouvoir continuer à vous fournir un logiciel de pointe, nous ne pouvons pas renoncer à cette petite contribution.

Pourquoi la redevance que j'ai payé en Juillet n'est pas valable jusqu'en Juin de l'année suivante?

Nous sommes persuadés que l'utilité première ne s'arrête pas dans le versement de salaires et l'impression de feuilles salariales mensuelles. Bien au contraire les listes et analyses de fin d'année sont non moins importantes! Cela est particulièrement vrai depuis que ELM existe à travers swissdec (ELM, que nous soutenons avec ardeur et espérons que e-salaire contribue rapidement à un vaste nombre d'utilisateurs). Vu que pour établir ces listes et analyses de fin d'année il est toujours (sauf dans l'année de création!) nécessaire d'avoir 12 mois de décompte, nous avons aligné notre solution à de fait. Nous voulons ainsi éviter qu'avec une redevance vous ne puissiez décompter/clôturer ni l'une, ni l'autre année. Avec notre solution d'alignement à l'année du calendrier nous contournons le problème évoqué dans les lignes précédentes de manière élégante. De plus, avec une redevance payée en Septembre vous avez le droit de décompter une année entière (Janvier- Décembre) et en Janvier N+1 (avant le décompte des premiers salaires de la nouvelle année) transférer les données de maière électronique aux Récepteurs innovatifs tels que les assurances AXA, Helsana et autres (Liste exhaustive sur swissdec.ch)

Combien dois-je payer, si j'veux activer le logiciel mi Novembre pour l'année en cours?

CHF 150.00 plus la TVA (en 2009 7.6% = Total CHF 161.40)

Lisez la question précédente pour connaître la raison.

Est-ce que Netlogic accorde des rabais si je paye plusieurs Anées en avance?

Oui. Dès la deuxième année, 5% par an, max 20%.

1. Année	0% Rabais	CHF 150.00
2. Année	5% Rabais	CHF 142.50
3. Année	10% Rabais	CHF 135.00
4. Année	15% Rabais	CHF 127.50
5. Année	20% Rabais	CHF 120.00

Prix sans TVA.

Est-ce que le support est gratuit?

Non. Le support est facturé à coup de 15 minutes. Nous demandons CHF 180.00 à l'heure.
(=Min CHF 45.00)

Est-ce qu'il existe du support On-Site (chez le client)?

Oui. D'un côté nous sommes en train de construire un réseau national de partenaires et faisons nous-même le voyage chez des clients finaux. Veuillez prendre contact avec nous afin d'obtenir un devis.